

Compte-rendu du conseil municipal du 14 septembre 2018

Étaient présent(e)s : Mesdames FALEMPIN et MATHEY, Messieurs BONNET, CHANUDET, PORTE, PEYNET, MOMPIED

Absent(e)s ayant donné un pouvoir : Mesdames AMEYE (pouvoir à Mme FALEMPIN), CESARINI (pouvoir à Mr PEYNET), Mr ONZON (pouvoir à Mr PORTE).

Désignation du secrétaire de séance : Mme MATHEY

Le Maire demande l'ajout de points à l'ordre du jour :

- Désignation d'un élu référent pour le CLIC Riom Combrailles
- Convention avec le pôle santé
- Fonds de concours à verser à la communauté de communes
- Acceptation d'un don de véhicule par le Conseil départemental
- Changement de tarifs Bouygues Télécom

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

1. Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 15 juin 2018

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

2. Adhésion de l'EPCI Combrailles Sioule et Morge au nouveau syndicat d'aménagement du Parc de l'Aize

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

3. Engagement à signer un bail emphytéotique avec l'association Montcel Durable. L'association veut s'assurer que la commune lui louera bien les terrains qui pourraient être nécessaires si le projet éolien venait à se concrétiser.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

4. Dans le cadre de la restauration scolaire, compétence intercommunale, l'EPCI Combrailles Sioule et Morge utilise la salle des fêtes. Il est nécessaire de signer une convention de mise à disposition.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

5. Reprise de concessions au cimetière : toutes les procédures légales ont été mises en œuvre depuis 2014, les différents arrêtés ont été pris. Les affichages réglementaires ont été faits en mairie et au cimetière ; 7 concessions peuvent être reprises. Le Conseil Municipal confirme son souhait d'assurer cette reprise et autorise le Maire à prendre le dernier arrêté nécessaire.

Précision : depuis le 6 août 2018, 8 nouvelles concessions sans entretien ont fait l'objet d'un procès-verbal pour une éventuelle reprise dans un délai de 3 ans.

Actuellement 4 concessions sont disponibles immédiatement.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

6. Signature d'une convention avec le centre de gestion pour la médiation préalable obligatoire en cas de litige avec le personnel de la collectivité. Le coût est de 60€ de l'heure, facturés seulement en cas d'utilisation du service.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

7. Vente et achat d'un broyeur : le broyeur communal devait être vendu mais l'acquéreur prévu ne s'est pas manifesté. Avant de réaliser l'achat d'un nouveau broyeur, il est proposé d'aller voir ceux des communes de Teilhède et Gimeaux. Ce point sera de nouveau étudié lors d'un prochain conseil municipal.

8. Déplacement du point propre : des incivilités ont encore eu lieu sur le point propre de la commune. Il est proposé de le déplacer dans un lieu où il serait possible de voir les utilisateurs. Après débat, il est proposé de trouver un système de surveillance et de laisser pour l'instant le point propre, là où il est.

9. Le locataire de l'appartement du 2^{ème} étage au-dessus de la mairie est intéressé pour louer un local de stockage. Il est proposé de louer le local derrière la Mairie pour 10 € par mois à partir du 15 septembre 2018.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

10. Versement de l'indemnité de conseil au receveur du Trésor public : Le montant est de 268.92€.

Mise au vote : 3 contre, 6 pour, 0 abstention

11. Achat d'une vitrine pour l'entrée du cimetière d'un montant de 218.70€ HT et d'un support pour un vidéoprojecteur d'un montant de 22.50€ HT chez Manutan Collectivités

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

12. Il est nécessaire de désigner un élu référent pour le CLIC. Il est proposé que ce soit Annick FALEMPIN.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

13. Renouvellement de la convention avec le Pôle santé pour les visites médicales du personnel de la commune pour 75€ par an et par personne. Signature de la convention pour 2 ans.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

14. Fonds de concours à verser à la Communauté de communes pour la construction du futur bâtiment mutualisé de la restauration scolaire, soit 4906€ afin de pouvoir disposer des sanitaires aux normes.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

15. Acceptation d'un don de véhicule par le Conseil départemental : M. le Maire a sollicité un don d'un véhicule VL pour la Commune et celui-ci a été accepté par le CD63. Il convient maintenant de délibérer officiellement pour accepter ce don.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

16. Monsieur le Maire a négocié avec Bouygues Télécom le tarif de l'abonnement téléphonie-internet de la mairie (contrat identique à 27.99€ au lieu de 47.99€). Il est nécessaire de prendre une délibération pour officialiser le changement de contrat.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

Questions diverses

- Il est envisagé de réparer la passerelle derrière l'étang. Monsieur CHANUDET doit se mettre en relation avec Monsieur Serge Bonnet.
- Le CLIC propose de mettre en place un certain nombre d'actions pour les séniors. Après consultations du public utilisateur des services, les ateliers ayant la préférence sont l'atelier Gym, les sorties Nature, la pratique de l'informatique et l'atelier relaxation.
- La bibliothèque municipale de Montcel est officiellement fermée. Quelques livres seront conservés, les autres seront donnés au réseau de lecture intercommunal.
- Le marchand de bois installé à Laschamps souhaite acheter une nouvelle parcelle. Le principe de vente de la parcelle est accepté à condition que les frais de bornage et autres accessoires soient à la charge du futur propriétaire.

La parole est donnée au public.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance.